



# Rapport

Vérificateur de processus - Appel de propositions - Projet de « Maisons des aînés et Maisons alternatives » du regroupement Saguenay, réalisé en mode conception-construction-financement (Projet #524846; Contrat #44517129)

15 janvier 2021

Présenté à :





Raymond Chabot  
Grant Thornton

Le 15 janvier 2021

Madame Adriana Multescu  
Personne-ressource de la SQI  
Société québécoise des infrastructures  
525 Boulevard René-Lévesque  
Québec (Québec) G1S 1S6

---

**Raymond Chabot  
Grant Thornton & Cie S.E.N.C.R.L.**  
Bureau 2000  
Tour de la Banque Nationale  
600, rue De La Gauchetière Ouest  
Montréal (Québec)  
H3B 4L8

T 514 878-2691

**Objet : Rapport – Vérificateur de processus - Appel de propositions - Projet de  
« Maisons des aînés et Maisons alternatives » du regroupement  
Saguenay, réalisé en mode conception-construction-financement (Projet  
#524846; Contrat #44517129)**

Madame,

Nous avons le plaisir de vous transmettre notre rapport qui présente le résultat de nos travaux à titre de vérificateur de processus dans le cadre de l'appel de propositions pour le projet cité en objet.

Nous tenons à souligner l'excellente collaboration de toutes les personnes rencontrées au cours de la réalisation de nos travaux.

Pour toute information, n'hésitez pas à communiquer avec Mathieu Lendick au 514 390-4176.

Nous vous prions de recevoir, Madame, nos salutations les plus distinguées.

*Raymond Chabot Grant Thornton & Cie S.E.N.C.R.L.*

Mathieu Lendick, CPA, CA, CISA, QSA  
Associé – Conseil en management

---

# 1. Mise en contexte, mandat et objectifs

---

## MISE EN CONTEXTE

### Projet de construction « Maison des aînés et Maisons alternatives » du regroupement Saguenay

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) entreprend la construction de maisons des aînés et de maisons alternatives selon le mode de réalisation « conception-construction-financement (CCF) ». À cet effet, le gouvernement du Québec a désigné la Société québécoise des infrastructures (SQI) pour agir à titre de gestionnaire de projet.

La SQI confiera à une équipe concepteur-constructeur la conception, la préparation des plans et devis, la réalisation des travaux ainsi que le financement de la conception et de la construction pendant la réalisation du projet.

Le projet consiste en la réalisation de nouveaux centres d'hébergement et de soins de longue durée pour une clientèle aînée ou adulte en perte d'autonomie ou présentant divers handicaps physiques ou intellectuels.

Le regroupement des projets vise la construction de trois maisons des aînés et alternatives (Chicoutimi, Alma, Roberval).

## MANDAT

Vérification du processus de sélection dans le cadre du projet afin d'assurer l'intégrité et la transparence du processus ainsi que le traitement équitable des proposants. Le présent rapport porte sur le respect des règles établies à l'étape de l'appel de propositions.

## OBJECTIFS

- Prendre connaissance des documents relatifs au processus de sélection, incluant :
  - Les directives aux proposants;
  - Les demandes de renseignements, réponses et addendas.
- Assurer une présence à tout moment, requise par la SQI, incluant :
  - Tous les ateliers bilatéraux de discussion avec les proposants;

- La période d'analyse de l'admissibilité des proposants et de la conformité des propositions ainsi que l'évaluation de leur qualité;
  - Tout autre moment qu'il juge nécessaire à l'exécution de son mandat.
- Aviser immédiatement la SQI de toute situation observée susceptible de porter atteinte à l'intégrité, à la transparence ou à l'équité du processus de sélection ou au respect des règles établies pour celui-ci afin de permettre de remédier à cette situation, notamment à l'égard :
- De l'accès équitable des participants au processus de sélection aux informations fournies par la SQI pour l'élaboration de leur proposition;
  - De toute situation de conflit d'intérêts réel ou appréhendé;
  - Du caractère confidentiel ou non des demandes de renseignements présentées comme tel par les proposants;
  - Du niveau équitable de collaboration et d'échange entre la SQI et chaque proposant lors du traitement des demandes de renseignements et des ateliers bilatéraux;
  - De l'analyse et de l'évaluation objective et uniforme des propositions, en fonction des critères d'admissibilité, de conformité et d'évaluation publiés dans les directives aux proposants.



---

## 2. Procédures effectuées à titre de vérificateur de processus – Appel de propositions

---

Procédures effectuées à titre de vérificateur du processus de sélection dans le cadre du projet afin d'assurer l'intégrité et la transparence du processus ainsi que le traitement équitable des proposant.

Procédures effectuées
Participation à la séance d'informations ayant eu lieu le 8 mai 2020 avec le proposant retenu à l'appel de qualification.
Participation à la réunion de l'équipe maître relativement au démarrage des ateliers bilatéraux ayant eu lieu le 12 mai 2020.
Prise de connaissance du processus de réception et de traitement des questions du proposant et validation que celui-ci a été suivi dans le cadre de l'appel de propositions.
Prise de connaissance de la documentation relative au projet, c'est-à-dire de l'appel de propositions, du manuel d'évaluation, des grilles d'évaluation des proposant, des addendas, des demandes de renseignements formulées par les proposant et toute autre documentation jugée pertinente.
Participation aux ateliers bilatéraux tenus avec le proposant ayant eu lieu du 20 mai 2020 au 11 septembre 2020.
Participation à la séance d'ouverture de la proposition ayant eu lieu le 17 septembre 2020 à 11h00.
Validation que la proposition a été reçue avant la date limite prévue à l'appel de propositions, soit le 17 septembre 2020 à 11h00.
Participation à la rencontre préparatoire des membres du sous-comité des finances et du comité de sélection ayant eu lieu le 18 septembre 2020.
Participation à l'évaluation de l'admissibilité et de la conformité de la proposition ayant eu lieu le 28 septembre 2020.
Validation que les membres du comité de sélection, des sous-comités (finances, conception, construction et gestion de projet) ainsi que toute autre personne impliquée dans le processus de sélection ont signé la déclaration de conflit d'intérêts et engagement de confidentialité.
Participation aux délibérations des sous-comités (finances, conception, construction et gestion de projet) ayant eu lieu entre le 7 et le 13 octobre 2020.
Participation à la délibération du comité de sélection ayant eu lieu les 14 et 15 octobre 2020.
Participation à l'ouverture de l'enveloppe de prix du proposant ayant eu lieu le 15 octobre 2020.
Participation aux négociations entre la SQI et le proposant ayant eu lieu entre le 16 octobre 2020 et le 16 décembre 2020 afin de valider que les échanges entre les parties étaient conformes à l'article 18 du <i>Règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics</i> (Chapitre C-65.1, r.5).

---

## 3. Conclusion

---

Suite aux procédures effectuées décrites à la section 2 du présent rapport, nous n'avons relevé aucune situation, dans le cadre du processus d'appel de propositions, susceptible de porter atteinte à l'intégrité, à la transparence ou à l'équité du processus de sélection ou au respect des règles établies. Nous confirmons que :

- Le processus a en tout temps été transparent et le proposant a eu accès, dans les délais, à toute l'information requise;
- Les discussions entre les membres, que ce soit au niveau du sous-comité des finances ou du comité de sélection, se sont tenues dans le respect des principes d'équité, d'impartialité et de transparence;
- Tous les ateliers bilatéraux de discussion avec le proposant se sont tenues dans le respect des principes d'équité, d'impartialité et de transparence;
- Le processus de sélection s'est déroulé conformément à l'appel de propositions et l'évaluation de la proposition a été faite en fonction des critères apparaissant à l'appel de propositions;
- L'évaluation du comité de sélection a été menée avec souci d'équité, de transparence et d'impartialité.

[rcgt.com](https://rcgt.com)



Raymond Chabot  
Grant Thornton

Certification | Fiscalité | Conseil